

## Compte rendu du conseil d'école du lundi 13 novembre 2017

- **Installation du nouveau conseil d'école et de ses nouveaux membres :**

Enseignants : Mmes Chourau, Rodriguez, Saurat, Montbroussous, Doubrère, Bordoïs, Féliu, M. Maillard

Directrice : Mme Thébault

Parents élus FCPE : Pierre Rozanes, Claudine Rivalan, Aymeric Chessous, Cécile Houitte

/ Parents indépendants : Christine Vivès, Amélie Leray, Hélène Delaplace

DDEN : Mme Fontanari

Excusés : M. Biasotto, Mme Martinez,

- **Retour sur le contexte de rentrée scolaire au niveau de l'école** ( organisation pédagogique et fonctionnelle) : 7 classes : 1 CP à 26 – 1 CP/CE1 à 26 – 1 CE1 à 27 – 1 CE2 à 24 – 1 CE2/CM1 à 24 – 1 CM1/CM2 à 25 – 1 CM1/CM2 à 25

Ce qui porte à un effectif total de 177 élèves.

2 radiations depuis septembre. Les classes de cycle 2 sont très chargées.

L'équipe enseignante a été au complet tout de suite. Beaucoup de renouveau et un bel esprit dynamique tant pour l'équipe des enseignants que celle du CLAE.

- **Lecture et vote du règlement intérieur**

Le règlement est relu par l'ensemble des participants. Le règlement est approuvé à l'unanimité (18 voix/18)

Il faut changer le nom de famille de Sophie : c'est Ricart et non Ricard.

- **Les exercices de SECURITE :**

un exercice incendie a été réalisé le lundi 25 septembre et un PPMS « Intrusion » le lundi 16 octobre. Concernant l'exercice incendie, les élèves sont sortis dans l'ordre et le calme et sont allés se placer au centre de la cour.

Concernant le PPMS intrusion, les élèves se sont cachés pendant cinq minutes dans les classes (sous les tables, protégés par les cartables) ; les maitres ont fermé les portes à clef et ont tiré les rideaux. Les élèves devaient impérativement faire le silence. Puis il y a une évacuation qui s'est faite derrière le bâtiment qui se trouve en fond de cour. Les élèves commencent à prendre l'habitude de faire cet exercice cependant on peut constater que certaines classes n'ont pas réussi à rester dans le silence complet. Un autre exercice PPMS « intrusion » sera fait dans l'année. Il est attendu de ces classes qu'elles progressent. Un problème a été relevé : les classes qui se trouvent dans le bâtiment côté rue n'entendent pas la sonnerie d'alerte (qui correspond à la même sonnerie que pour les entrées et sorties de classe). Une demande a été faite auprès de la mairie et un agent est venu tout d'abord faire un état des lieux des possibilités puis est revenu changer la cloche qui se trouve sur le mur du préau. Bilan : ce n'est pas mieux ; une réévaluation sera faite prochainement mais il y a peu de possibilités de travaux car il semble impossible d'ajouter une cloche sur ledit bâtiment étant donné l'ancienneté de l'autre système.

Les parents d'élèves proposent de demander à la mairie qu'un nouveau système d'alarme soit installé afin que toutes les classes soient correctement prévenues.

Questions d'un parent d'élève :

→ Evènement extérieur et intrusion, est-ce pareil ? Oui, répond la directrice

→ Que font les enseignants pour préparer les élèves ? Les enseignants de cycle 2 ont repris le même scénario que l'an passé. En cycle 3, on parle ouvertement d'une intrusion.

La directrice ajoute d'ailleurs que le portail n'est pas toujours bien fermé et qu'il faut être vigilant. Proposition d'un panneau d'affichage directement sur le portail.

- **Les rythmes scolaires :** Mme Lalane de Laubadère a annoncé que les rythmes

scolaires demeureraient identiques à la rentrée 2018. Cependant, elle souhaite connaître l'opinion de ses administrés. Mme Thébault propose que le conseil d'école vote cette question des rythmes scolaires.

Quelles sont les propositions possibles ? Semaine de quatre jours / semaine de quatre jours et demi...

Les parents : est-il utile de changer si tout se passe bien actuellement ?

La directrice pense qu'il faut garder ce rythme.

Les participants évoquent l'ancien système avec 1 mercredi sur 3 libéré pour les élèves et des après-midi un peu plus longues.

A la demande d'un parent, la directrice explique quel volume horaire incombe aux enseignants en dehors du temps de classe.

En résumé, le conseil d'école fait la proposition suivante : attendre le 2<sup>ème</sup> conseil d'école afin que les fédérations de parents d'élèves consultent l'ensemble des parents de l'école.

Un parent d'élève rajoute qu'il est nécessaire de signaler à la mairie que la qualité des plats est à revoir et que cela participe au bien-être des enfants au même titre que le rythme scolaire.

Il est ajouté que les quantités sont assez réduites et qu'on ne peut pas resservir les élèves, même s'il en reste. On ne prend pas en compte les différences d'âge.

La directrice ajoute qu'il est possible pour les parents de venir manger à la cantine pour tester un repas. Mme Ricart se renseigne pour connaître la procédure afin de s'inscrire.

La directrice signale aussi qu'on peut visiter les cuisines centrales. Mme Ricart se renseigne aussi sur le sujet.

- **Les relations partenariales :**

- Ecole/CLAE : deux nouvelles directions ; la cohérence entre temps école et temps CLAE a été posée au niveau des règles que les élèves doivent respecter dans l'école. Un relais se fait entre animateurs et enseignants à 11h30 et à 13h35 si des informations doivent être communiquées (enfant malade / disputes etc.). Le projet de conseil des délégués intègre la présence de la directrice ou du directeur adjoint du CLAE afin d'aller dans le même sens concernant l'enseignement moral et civique.

La directrice ajoute que le relais se passe entre adultes et que les enfants ne sont jamais laissés seuls dans la classe.

Le projet de conseils des délégués commencera vendredi 17 novembre.

- Le CLAE expose ses orientations

Peu de changements au niveau des animateurs. Nouvelle équipe de direction

Travail en collaboration avec l'équipe enseignante.

Objectifs prioritaires cette année : Investissement dans du matériel

Projets :

Découverte de la danse, Rio Loco, Découverte de la photo, Musique, Jeux de rôle,

Calligraphie, Ecriture de textes, Alimentation, Graffiti

Passerelle avec la maternelle

Affichage au niveau du chalet de l'ensemble des activités.

Beaucoup de projets ont été demandés par les enfants.

Les animateurs ont proposé les animations aux enfants et un affichage adapté à l'âge des enfants leur permet de savoir ce qui est proposé.

Pour l'étude, les animateurs à 16h, font un premier appel puis il y a une sonnerie qui prévient du début de l'étude et les animateurs rassemblent les élèves concernés.

M Maillard dit qu'avec 21 élèves il est difficile d'aider tous les élèves.

Mme Saurat rappelle que cette étude n'est pas un temps d'aide mais une étude surveillée.

- Ecole/Asceambe : cette association dont le but est d'organiser des manifestations

culturelles et sportives et de permettre d'avoir une coopérative scolaire a élu le 2 octobre un nouveau bureau. M. Layaye a été élu président, Mme Thébault vice-présidente, Mme Fricker est secrétaire, Mme Pinguenet secrétaire adjointe, Mmes Montbroussous et Rodriguez sont trésorières. Plusieurs projets ont été décidés : un spectacle de Noël sera offert à tous les élèves de l'école (il aura lieu dans la salle polyvalente le 14 décembre) ; un nouveau café des parents aura lieu le mercredi 20 décembre (avec une petite contribution pour pouvoir manger une part de gâteau) ; des sorties culturelles devraient avoir lieu dans l'année ainsi qu'une bourse aux livres ; une tombola sera à nouveau organisée lors de la fête de l'école. Une prochaine réunion se tiendra le vendredi 12 janvier à 17h30 en salle des maitres. Tous ceux qui le désirent peuvent participer.

Un état des comptes :

A ce jour le solde est de 4 267 €

- Ecole/Mairie :

- Un point sur le budget mairie et les commandes de matériel : la somme allouée par la mairie pour l'année 2017 était de 11 659€. Cet argent sert à acheter les fournitures scolaires, à payer les transports (car – tickets tribu), à payer les dépenses de photocopieur (papiers – tonner – réparations) ainsi que le téléphone. Jusqu'en juin, il a été dépensé 7 223.22€. En septembre, nous disposions d'un reliquat de 4435.78€ pour ajuster le matériel scolaire. Avec cette somme, les maitres ont fait de nouvelles commandes chacun pour leur classe ; nous avons fait une commande collective d'EPS, pour des instruments de musique et pour des livres pour la bibliothèque. Il reste quelques centaines d'euros pour le photocopieur et le téléphone.

- Les travaux réalisés et à faire : il n'y a pas eu de grands travaux réalisés depuis quelques temps ; seuls sont à signaler les travaux d'entretien qui sont correctement faits lorsqu'on en fait la demande. Un nouveau tableau a été installé dans la classe de Mme Martinez et un en salle des maitres.

Attention, l'école étant ancienne, on peut constater une réelle vétusté des portes de classes ainsi que de la salle des maitres. Des demandes d'intervention vont être faites très prochainement.

Les parents d'élèves signalent que les toilettes sont vétustes, il y fait froid, c'est sale. L'eau est très froide.

La directrice rajoute que les locaux se dégradent : toilettes, préau, huisseries des classes. Elle va redemander à la mairie d'intervenir.

- **Le projet d'école** :

Axe 1 : Apprendre en relation avec les autres à devenir un individu responsable, respectueux de valeurs partagées. Actions : organisation à nouveau d'une journée de la citoyenneté, le lundi 11 décembre / organisation de conseils de délégués dont le premier se tiendra vendredi 17 novembre / divers projets en réflexion en enseignement moral et civique.

Axe 2 : La continuité des apprentissages abordée du point de vue de la professionnalité des enseignants par l'harmonisation des pratiques. Elle s'opère grâce aux réunions des enseignants en cycles qui prennent des décisions ensemble, discutent de leurs pratiques, ont des projets communs ou proches...

Axe 3 : Suivre et accompagner les élèves confrontés à des difficultés dans les apprentissages. Organisation des activités pédagogiques complémentaires / réunions de cycle en présence de la psychologue scolaire ; organisation, pour les élèves le nécessitant d'équipes éducatives / réunions individuelles avec les familles / différenciation des

enseignements...

Les projets dans les classes :

Mme Rodriguez : passeport pour l'art avec l'intervention d'une artiste photographe et carnetiste + visite au musée

Mme Martinez : visite et atelier au musée des augustins + visite au museum

Mme Saurat : visite et atelier aux Abattoirs + visite au museum + escalade

Mme Montbroussous : organisation d'une exposition à l'école + visite au musée + escalade

Mme Maillard : projet sur le vote des élections des délégués + cité de l'espace + piscine

Mme Choureau et Mme Bordoï : la photographie à l'espace Sant Cyprien + piscine

Cycle 3 : projet sur l'astronomie. Plus d'infos lors du prochain conseil d'école.

Mme Feliu signale que l'activité escalade se déroule très bien

Mme Doubrère : projet avec une artiste designer culinaire + piscine

2018 : un nouveau projet d'école

- Rapport des activités pédagogiques mises en œuvre ou à venir.
- Questions diverses.

### Questions émanant des représentants de parents :

#### **Questions pour l'école :**

- Le problème de MNS manquant sur les créneaux des 2 classes de CP est il résolu ?

**Réponse : oui et non. Nous n'avons eu aucun retour permettant d'espérer un MNS pour s'occuper d'un groupe sur le créneau qui nous avait été attribué en ce début d'année scolaire. Il a été décidé que les élèves de CP seraient prioritaires pour aller à la piscine sur les périodes 4 et 5.**

- Des altercations sur les temps de récréation et de clae ont été signalées.

Quels moyens sont mis en place pour gérer la violence physique ou verbale ?

**Réponse :** les conflits sont réglés soit directement dans la cour, soit en salle des maitres, soit dans le bureau de la directrice selon leur gravité. Les élèves sont amenés à s'expliquer devant l'adulte. Celui-ci gère la discussion entre les élèves servant ainsi de médiateur. Puis, le cas échéant, il voit si des sanctions sont nécessaires. Ces sanctions peuvent aller de la simple présentation d'excuses à la convocation des parents en passant par un moment assis devant la salle des maitres, à une leçon de morale. L'objectif est avant tout d'apprendre aux élèves à se parler pour apprendre à résoudre les conflits. Cette année, en conseil de délégués, nous allons mettre en place un projet pour apprendre à communiquer en « messages clairs ».

Mme Ricart signale que le clae est dans la même démarche. Elle pense proposer des groupes de paroles aux plus grands. Si nécessaire rencontre avec les parents et parfois en présence de la directrice.

- Pourrait-on mettre un mot dans les cahiers de liaison à l'approche du conseil d'école incitant les parents à se rapprocher des parents élus pour poser leurs questions.

**Réponse : oui c'est possible. Lecture d'un passage de la circulaire n°2006-137.**

- Est il possible de collecter les adresses mails des parents pour envoyer un

message leur proposant de s'inscrire à la newsletter ?

Réponse : oui c'est possible, en suivant les modalités de communication spécifique aux associations de parents d'élèves.

- Pourrait-on avoir un onglet avec nos coordonnées sur le site de l'école ?

**Réponse : oui c'est possible.**

- Afin d'inciter les parents à cotiser, L'Asceambe pourrait-elle être déclarée association d'intérêt général pour bénéficier d'une réduction d'impôt ?

Réponse : L'intérêt général est un statut fiscal que l'organisme doit apprécier lui-même : l'association « s'auto-proclame » d'intérêt général ! Pour qu'un organisme soit considéré comme étant d'intérêt général il doit respecter différentes conditions. L'association doit tout d'abord avoir son siège et exercer ses activités en France (sauf pour les associations humanitaires). Il faut ensuite s'assurer que l'objet de l'association présente un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, sportif, humanitaire, social, familial ou culturel.

L'asceambe respecte bien les critères qui font d'elle une association d'intérêt général, aussi tout parent qui en fera la demande recevra un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôt.

- Peut-on mettre en place des enseignements internationaux de langues étrangères ?

**Réponse :** L'apprentissage de ces langues est offert dans le cadre de deux dispositifs distincts : l'un s'appelle « Les enseignements internationaux de langues étrangères (Eile) » et concerne des accords avec la Tunisie et le Portugal ; l'autre dispositif est « L'enseignement des langues et cultures d'origine (Elco) et concerne des accords avec le Maroc, l'Algérie et la Turquie. Ce sont des enseignements facultatifs et ouverts à tous les élèves volontaires des écoles les proposant, à partir de la classe de CE1, en plus des 24 heures hebdomadaires. Les compétences acquises par les élèves seront systématiquement évaluées. L'enseignement est assuré par des enseignants mis à disposition par les pays partenaires et parlant le français. Dans notre circonscription, seules les écoles de la Juncasse, Jolimont, Jaquiers et Soupétard accueillent, pour cette année, ces cours de langue, en l'occurrence des cours d'arabe et de portugais.

- Proposition de test de l'application "MA SHARE ECOLE" (application à télécharger sur un téléphone portable) qui permet de communiquer avec les parents d'une classe ou de l'école – Est-ce qu'une maitresse ou un maitre serait d'accord pour la tester, il s'agit d'une sorte de What's app- cela peut être utile aussi entre parents pour les anniversaires ou s'organiser, communiquer des informations...

**Réponse :** Il s'agit d'une application mettant en relation les parents pour faciliter des échanges entre eux concernant les devoirs à faire, un service à se rendre comme un trajet en voiture, récupérer un élève... Si un représentant de parent veut mettre en place ce système de communication, c'est d'accord mais en suivant la procédure de communication spécifique aux associations de parents.

### **Questions pour la mairie**

- Est-il prévu de créer un abri à vélo ?

- Quelle est la structure du coût d'un repas de la cantine ? Pourrait-on avoir le détail qui permettrait de mieux comprendre comment on arrive à un coût réel annoncé à plus de 8 euros?
- Y aura-t-il finalement des déposes-minutes près de l'école? actuellement c'est dangereux et peu pratique pour ceux qui doivent venir en voiture.
- Capacité des écoles au regard du projet Orizon : qu'y a-t-il de prévu ?

### ***Questions pour le CLAE***

- Est il possible de mettre en place la préparation d'un goûter commun sur le temps CLAE ?

Gouter quotidien collectif sur les principes de gouters à la maternelle.

Sur Toulouse un seul clae agit ainsi.

Pour que cela soit possible, il faut prendre en compte plusieurs critères.

Plusieurs facteurs logistiques sont à prendre en compte.

Mme Ricart pense que des tests peuvent se faire de manière occasionnelle. Mais il faudra que des parents viennent aider pour la distribution du gouter car les animateurs gèrent les élèves et il n'y a aucun animateur supplémentaire pour aider à la distribution.

Le conseil d'école est clos à 20h25